



PV de Réunion du 3/07/2017
Comité de pilotage PEDT
3^{ème} trimestre 2016 / 2017
Ecole élémentaire de CORNIER (74800)

Commune de CORNIER
Haute-Savoie

Les membres du comité sont :

- Monsieur le Maire de la commune de CORNIER : Mr Gilbert ALLARD
- Madame le Maire adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires : Mme Annick DESTERNES
- Monsieur l'inspecteur (Bonneville DIV2) : Mr Bruno DELVALLEE
- Un(e) représentant(e) des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) :
Mme Anne SAUGERE
Ou Mme Jocelyne PECOUT
- Monsieur le Directeur de l'école élémentaire de CORNIER : Mr David FABIEN
- Mesdames et Messieurs les professeurs de l'école élémentaire : Mme Murielle FABIEN (CP)
[Mr David FABIEN (CE1 / CE2) – Directeur]
Mme Sophie RAPPALLINI (CE2 / CM1)
& Mr Aurélien MAILLARD (CM2)
- Le parent référent, représentant les parents d'élèves : Mme Karine GAUDIN
- L'intervenant référent, représentant les intervenants périscolaires : Mme Sandrine CONSTANTIN
- Et le président de l'association de la cantine de cornier : Mr Thierry HENON

Tous les membres ont été invités par courriel en date du 11 juin 2017

Présents :

Mme Annick DESTERNES
Mr David FABIEN, Directeur de l'école primaire de CORNIER
Mme Sandrine CONSTANTIN, représentant les intervenants périscolaires
Mme Karine GAUDIN, représentant les parents d'élèves
Mr Thierry HENON, président de l'association de la cantine

Représentés :

Mme Murielle FABIEN (CP)
Mme Sophie RAPPALLINI (CE2/CM1)
Mr Aurélien MAILLARD (CM2),

Excusés :

Mr Gilbert ALLARD, Maire de la commune
Mme Anne SAUGERE

1°) Articulation entre les différents temps :

Il est rappelé que deux salariées de la commune assurent une continuité auprès des enfants tout au long de leur journée : présentes lors de la garderie du matin, sur le temps méridien, puis lors des ateliers TAP et enfin à la garderie du soir.

Afin d'assurer le maintien d'une bonne coopération entre les différents acteurs Mme DESTERNES rencontre régulièrement Mr FABIEN (Directeur) ainsi que Mme CONSTANTIN (représentant les intervenants périscolaires) et Mme GAUDIN (représentant les parents d'élèves).

Concernant cette coopération, il est convenu :

- qu'en début d'année (rentrée de septembre 2017), pour les CP, le système des étiquettes de couleur (une par groupe) serait remis en place ;
- que chaque jour il serait remis à l'équipe enseignante la liste des enfants qui sont inscrits à la cantine d'une part et de ceux qui sont inscrits aux TAP d'autre part ;
- que les enseignants devront impérativement informer la Cantine et l'équipe des TAP et garderie de l'absence ou du départ en cours de journée des enfants concernés par ces temps périscolaires ;
- que les enseignants fassent un comptage efficace des enfants autorisés à sortir tant le midi que le soir ;
- et qu'il serait communiqué à la Cantine la liste des enfants bénéficiant des séances de soutien ou APC, le plus tôt possible, ainsi que tout changement pouvant intervenir en cours de période.

Retour sur le 3ème trimestre :

La communication entre les différentes équipes se passe bien ; tous s'accordent pour affirmer qu'il faut au minimum conserver un échange verbal entre les équipes, surtout quant aux enfants qui s'absentent en cours de journée car il y a toujours un manque de transmission à ce sujet.

Tout s'est bien déroulé au 3^{ème} trimestre au sujet de la liste des enfants participant au soutien et aux APC.

Cantine & temps méridiens :

- Problème tickets :

Il n'y a pas eu de problème à ce sujet au cours du 3^{ème} trimestre.

- Problématique organisationnelle APC / cantine :

Après concertation, Mr FABIEN et Mme CONSTANTIN ont mis en place un point de rassemblement afin que les participants à la chorale le rejoignent immédiatement en sortant de classe. Ce système fonctionne bien.

- Problématique partage salle APC / TAP :

Il n'y a pas eu de problème ce trimestre.

2°) Fiches sanitaires :

Les fiches sanitaires de l'école sont communiquées aux intervenants garderie, cantine et TAP par leur mise à disposition dans la salle des maîtres. Il est constaté que cette procédure fonctionne bien.

3°) P.A.I. :

Mr FABIEN précise que, pour la rentrée de septembre 2017, il fera en sorte que tout soit fait **en double**, comme cette année, afin que la cantine soit en possession d'une copie des PAI et des médicaments nécessaires.

4°) Sorties scolaires :

Il est rappelé que les enseignants doivent prévenir Mme DESTERNES de toutes les sorties qui se prolongeraient après 15 h 30 afin qu'il en soit tenu compte pour les inscriptions de la période concernée et que les parents ne procèdent pas au règlement des ateliers qui ne pourraient pas être assurés ; Sujet d'autant plus délicat en fin d'année scolaire (période privilégiée pour les sorties) car le report de la participation financière sur la période suivante ne pourra pas être effectué (surtout pour les CM2).

Malheureusement, les dates de sorties de fin d'année avec retour à 16h30 n'ont été communiquées à Mme DESTERNES que le 9 juin 2017 alors que les inscriptions pour la dernière période (P6) ont été envoyés aux parents le 17 mai 2017 avec clôture des inscriptions au 1^{er} juin 2017.

De ce fait les ateliers auront été réglés inutilement et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement par le percepteur.

5°) Communication avec les parents :

Il est à noter qu'une bonne communication se poursuit avec les parents d'élèves.

Il est rappelé que des courriels leur sont toujours régulièrement adressés, tant pour les informer des ateliers qui sont proposés lors de chaque période, leur rappeler de ne pas oublier l'inscription de leurs enfants pour la période suivante, que pour leur communiquer en cours de période des petites informations sur certains ateliers...

Les mêmes informations sont transmises par voie d'affichage devant l'école.

De même, les parents peuvent retrouver toutes les informations utiles concernant l'organisation des TAP sur le site internet de la Mairie.

Enfin, les parents d'élèves représentés par les parents élus peuvent s'exprimer au sein des conseils d'école. Au surplus, un des parents, en la personne de Mme Karine GAUDIN, est membre du comité de pilotage en qualité de parent référent PEdT.

Mme GAUDIN est en lien permanent avec les autres parents et communique avec eux soit de vive voix soit par échanges de courriels.

Question de Mme GAUDIN :

Mme GAUDIN demande au comité si les parents qui ne peuvent récupérer leur enfant à 16 H 30, en cas de force majeure, peuvent aller en garderie sans inscription préalable ?

Mme Desternes confirme que les enfants ne sont jamais refusés ; toutefois le personnel doit en être informé par téléphone le plus rapidement possible pour éviter que l'enfant sorte de l'école ou pour qu'il soit récupéré s'il est déjà sorti. Mr Fabien communiquera le numéro de la garderie dans les cahiers en début d'année afin que le parent puisse signaler son empêchement à récupérer son enfant à l'heure. Enfin l'enfant qui constate que personne ne vient le chercher peut toujours faire appel au personnel de garderie.

La démarche de concertation avec les parents se poursuit.

Une **nouvelle réunion publique ouverte à tous les parents** des enfants de l'école élémentaire et aux parents des enfants de grande section devant rentrer au CP à Cornier en septembre 2017 a eu lieu le **26 juin 2017**, en salle de garderie élémentaire, à 18h30.

Les parents des enfants concernés ont été informés voie d'affichage et par le biais du site de la Mairie ; au surplus, les parents des enfants actuellement à l'élémentaire l'ont également été par courriel, alors que les parents des enfants de grande section devant rentrer au CP à Cornier en septembre 2017 l'ont été par le biais habituel des pochettes.

A cette occasion, il a été demandé à ces parents de grande section de contacter par courriel le service « TAP élémentaire » à l'adresse « rythmes.scolaires@orange.fr » afin de nous communiquer leurs coordonnées et préciser s'ils pensent que leurs enfants participeront aux TAP l'année prochaine.

Une quinzaine de parents s'est déplacée dont 4 pour les futurs CP.

La séance a débuté par un tour de table avant de passer à la présentation aux nouveaux parents du fonctionnement et des activités.

Puis elle s'est poursuivie par un échange qui a permis de faire un retour réciproque sur le déroulement de l'année scolaire.

Les parents sont satisfaits de l'organisation et des ateliers proposés tout en précisant les préférences de leurs enfants.

L'équipe des TAP constate avec satisfaction que cette année s'est bien passée à tout point de vue.

6°) Règlement intérieur :

Il est ici rappelé que les temps d'activités périscolaires sont régis par un règlement intérieur et que, lors de chaque inscription périodique, les parents s'engagent pour eux et leurs enfants à le respecter.

Retour sur cette période :

Les parents semblent avoir tenu compte du règlement modifié. Il y a de moins en moins de problèmes à gérer.

7°) Qualité des activités :

Il est rappelé qu'il est toujours difficile de trouver de façon pérenne des intervenants professionnels animant des activités spécifiques.

Concernant les animateurs en place :

1) un éducateur sportif (du Club Rochois) anime toujours un atelier « **Tennis de table** » une fois par semaine pour le moment ; afin de permettre une véritable progression cet atelier a été dédié au groupe 5, par demi groupe, une période sur deux ;

Les retours sont plus que satisfaisants, tant du côté de l'intervenant que des enfants.

Nous tentons d'obtenir au moins une seconde intervention (voire une chaque jour) pour l'année prochaine. Nous n'avons pas encore de réponse.

2) une animatrice de l'association « Streetartschool » anime un atelier « **Art créatif** » et intervient 2 fois par semaine, en fournissant le matériel nécessaire à ses créations ; Elle a proposé de l'ORIGAMI 3D et du QUILLING. Elle devrait poursuivre son activité l'année prochaine et la diversifier.

3) Quant à l'animateur de l'atelier « **biathlon** » qui est intervenu une fois par semaine sur P2 et deux fois par semaine sur P4, a également animé en P4 un atelier **Sarbacane**.

Le retour des enfants est toujours aussi satisfaisant.

Nous devrions conserver son intervention pour l'année prochaine, deux fois par semaine au cours de deux périodes.

4) Un nouvel atelier est venu enrichir l'offre des activités. En effet, Mme RAPPALLINI (enseignante à l'école) a rejoint l'équipe des TAP et propose aux enfants, deux fois par semaine, un atelier « **rythmes & percussions** ». Les enfants sont ravis de cette nouvelle activité. De son côté Mme RAPPALLINI devrait reconduire cet atelier.

5) L'animatrice de l'atelier « **Anglais** » est intervenue cette année 4 fois par semaine.

Toutefois, bien que les enfants soient répartis en petits groupes d'une quinzaine d'élèves (et non par classes entières), cette animatrice aurait aimé des groupes encore plus restreints ce qui n'est pas possible compte tenu du nombre d'intervenants qu'il faudrait trouver en plus. En outre elle est particulièrement réticente à accepter les 5 CP du groupe 2, bien qu'elle reconnaisse que ces derniers lui posent moins de problèmes que certains élèves du groupe 5. Elle ne souhaite pas poursuivre son activité l'année prochaine.

6) Enfin, rappelons que ces animateurs viennent renforcer le cœur de notre équipe, composée de Mesdames CONSTANTIN, MACÉ et ROBADAY qui tout au long de l'année fédèrent l'équipe, font le lien avec les enfants tout au long de la journée et animent avec souplesse des activités ludiques et toujours plébiscitées (jeux, créa, sports...).

Rappelons également que nous avons collégialement convenu que les TAP ne devaient pas nécessairement faire l'objet d'ateliers spécifiques, qu'il fallait tenir compte du besoin des enfants de souffler, de se détendre ou de s'amuser dans un cadre moins contraignant.

L'organisation continue à tendre vers cet objectif dans le cadre des ateliers « jeux de sociétés », « contes », « baby-foot, billard... » mais aussi dans le cadre des ateliers dits « sportifs ».

8°) Complémentarité avec les axes du projet d'école :

Il est ici rappelé que les objectifs éducatifs poursuivis sont :

1- Favoriser le bien-être de l'enfant en respectant son rythme, proposer des temps de repos, organiser une transition sereine des enfants entre les différents temps d'accueil, adapter l'activité en fonction du niveau d'énergie de l'enfant, aménager les locaux selon le type d'activités (calmes, ludiques...), bénéficier de moments en groupes restreints.

Cet **objectif a été atteint**, par :

- la mise en place et le maintien d'une récréation entre la fin de l'école et le début des ateliers,
- la décision d'introduire **plus de souplesse** au sein de certains ateliers de façon à ce que les enfants puissent choisir entre plusieurs activités,
- l'organisation des ateliers par groupes de 10 à 15 enfants maximum,
- la mise à disposition de 7 à 8 salles (sans utilisation des salles de classes occupées) et de différents lieux pour le sports (terrain en herbe, cour de l'école avec marquage au sol, city-stade...).

2- Enrichir le parcours culturel des enfants en supplément du projet d'école et en permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques et en favorisant la diversité des activités.

Là encore l'objectif a été maintenu (ateliers différents chaque jour et changeant à chaque période par roulement).

3- Éduquer à la citoyenneté en développant le vivre ensemble en apprenant à travailler en groupe en développant l'esprit d'entraide, de partage et d'équipe, en créant du lien social entre les différentes classes et en veillant au respect des règles.

La répartition des groupes permet un mélange de certaines classes (en conservant une unité d'âges).

Il est précisé que le nouveau projet d'école qui doit être élaboré par l'équipe enseignante est en cours d'élaboration à l'année scolaire 2017 / 2018.

Évaluation & bilan du PEDT

Le but de l'évaluation

Il est rappelé que l'évaluation a pour but de mieux connaître les forces et les faiblesses du service afin d'en améliorer la qualité et d'adapter son fonctionnement.

L'évaluation porte sur :

- L'organisation et fonctionnement des services périscolaires ;
- La qualité des activités proposées et leur corrélation avec le projet d'école ;
- L'atteinte des objectifs éducatifs.

Clôture de séance - remerciements

Mme DESTERNES tient à remercier tous les acteurs qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien-être des enfants et le bon déroulement de leur journée, dont :

- Mr le Maire (Gilbert Allard) qui la soutient dans toutes ses initiatives ;
- Mr Michel Roux, maire adjoint, qui veille à ce que l'école (locaux & matériel) soit toujours « au top » ;
- Mr David FABIEN, directeur, qui veille à une bonne concertation entre les différents acteurs et qui est toujours à l'écoute de nos équipes ;
- Mme Karine BORDET, représentant les parents, pour sa disponibilité et son implication dans la vie de l'école ;
- Mme Sandrine CONSTANTIN qui l'assiste grandement pour la gestion des plannings, des groupes... et de la communication avec les parents ;
- Tous les intervenants qui œuvrent avec professionnalisme et bienveillance ;
- Les enseignants qui veillent à une bonne transition entre les différents temps ;
- Sans oublier le personnel municipal (que ce soit le service administratif ou le service technique), qui intervient de multiple façon et toujours avec une grande disponibilité et gentillesse ;
- Ni l'équipe de la cantine qui coopère positivement dans le cadre d'une bonne articulation entre les différents temps méridiens.

Merci à tous ! un seul maillon manquant et l'année scolaire 2016 / 2017 n'aurait pas été aussi réussie !!!

Est annexé au présent procès-verbal :

- Le planning des ateliers proposés pour P5 & P6 de l'année scolaire 2016 / 2017.

Fait à CORNIER

Le 3 juillet 2017

Jours	P 5 Lundi	P 5 Mardi	P 5 Jeudi	P 5 Vendredi
Groupes				
Groupe 1	Rythmes & percussions	Arts créatifs	JEUX DE SOCIETE	Jeux de ballons Jeux de cour
Groupe 2	Arts créatifs	JEUX DE SOCIETE	ANGLAIS " Let's have fun"	Rythmes & percussions
Groupe 3	ANGLAIS " Let's have fun"	Jeux de ballons Jeux de raquettes	ARTS CREATIFS	Jeux de société
Groupe 4	Jeux de ballons Jeux de raquettes	ANGLAIS " Let's have fun"	Arts créatifs	JEUX DE SOCIETE
Groupe 5	JEUX DE SOCIETE	ARTS CREATIFS	A : Tennis de table B : Jeux de ballons & Jeux de raquettes	ANGLAIS " Let's have fun"

Périodes inter-vacances :

P1 = R / T = de la rentrée de septembre aux vacances de Toussaint

P2 = T / N = de la rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël

P3 = N / F = de la rentrée des vacances de Noël aux vacances de Février

P4 = F / P = de la rentrée des vacances de Février aux vacances de Printemps

P5 = P / +5S = de la rentrée des vacances de Printemps + 5 semaines

P6 = P5/ É = de la 6ème semaine aux vacances d'été

Tenues demandées :

- pour les ateliers créatifs : afin de protéger leurs vêtements, les enfants doivent apporter une blouse ou une vieille chemise suffisamment couvrante ;
- pour les ateliers sportifs : les enfants doivent porter des tennis ou chaussures leur assurant un bon maintien ; les tongs, sandales, claquettes... sont à proscrire ;
- pour toutes les activités en intérieur : les enfants devant se déchausser devront, pour éviter de rester en chaussettes, apporter une paire de ballerines ou chaussons.

Jours	P 6 Lundi	P 6 Mardi	P 6 Jeudi	P 6 Vendredi
Groupes				
Groupe 1	Jeux de ballons Jeux collectif	JEUX DE SOCIETE	Arts créatifs	Rythmes & percussions
Groupe 2	ANGLAIS " Let's have fun"	Jeux de société	ARTS CREATIFS	Jeux de ballons Jeux de raquettes
Groupe 3	Rythmes & percussions	ARTS CREATIFS	JEUX DE SOCIETE	ANGLAIS " Let's have fun"
Groupe 4	JEUX DE SOCIETE	Jeux de ballons Jeux de raquettes	ANGLAIS " Let's have fun"	Arts créatifs
Groupe 5	Arts créatifs	ANGLAIS " Let's have fun"	B : Tennis de table A : Jeux de ballons & Jeux de raquettes	JEUX DE SOCIETE

Périodes inter-vacances :

P1 = R / T = de la rentrée de septembre aux vacances de Toussaint

P2 = T / N = de la rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël

P3 = N / F = de la rentrée des vacances de Noël aux vacances de Février

P4 = F / P = de la rentrée des vacances de Février aux vacances de Printemps

P5 = P / +5S = de la rentrée des vacances de Printemps + 5 semaines

P6 = P5/ É = de la 6ème semaine aux vacances d'été

Tenues demandées :

- pour les ateliers créatifs : afin de protéger leurs vêtements, les enfants doivent apporter une blouse ou une vieille chemise suffisamment couvrante ;
- pour les ateliers sportifs : les enfants doivent porter des tennis ou chaussures leur assurant un bon maintien ; les tongs, sandales, claquettes... sont à proscrire ;
- pour toutes les activités en intérieur : les enfants devant se déchausser devront, pour éviter de rester en chaussettes, apporter une paire de ballerines ou chaussons.